

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 03 Avril 2008

Sous la présidence de Mr PIZOT Roger, Maire.

Présents : CURINIER Erick – RENUCCI Thierry – POLASTRO Maryse – PIZOT Katya (Adjoints)
BUCHAUT Romain - ROUANET Christian – BELOTTI Michel - BENLAKHLEF Omar – CHARRASSE
Véronique – LE PENVEN Françoise - GOMEZ Jacqueline – VANPARYS Odette – SALIGNAC Elisabeth -
COURRIAS Bernard

Madame VANPARYS Odette est élue secrétaire de séance

A l'ouverture de la séance, Monsieur PIZOT Roger, Maire, donne lecture du compte rendu de la séance précédente :
APPROUVE à l'unanimité.

MISE A DISPOSITION DE LOCAUX POUR LA POSTE AU COMPLEXE COMMERCIAL ET SOUTIEN DU SERVICE PUBLIC

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire qui rappelle à l'Assemblée les démarches entreprises auprès de la Poste pour transférer les bureaux de la Poste (Courrier + Tri) dans les nouveaux locaux du Centre Commercial, à l'unanimité des Membres Présents, le Conseil

- **DECIDE** de maintenir sa proposition de transfert du bureau de la Poste au Centre Commercial « Louis PHILIBERT » avec fourniture des locaux aménagés par la Commune selon plans fournis par la Poste et maintien du loyer actuel ;
- **RAPPELLE** la volonté de la Municipalité de conserver un service public de qualité sur la Commune ;
- **EMET un AVIS DEFAVORABLE à la proposition de création d'une Agence Postale Communale** ;
- **DIT Que** le dossier accompagné de la délibération motivée du Conseil Municipal sera adressé au Responsable National de la Poste à Paris.

BUDGETS COMMUNAUX

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2007

Après s'être fait présenter tous les documents budgétaires relatifs à l'exercice 2007 (Budget Primitif ; Décisions Modificatives ; Compte Administratif), le Conseil **DECLARE** que les Comptes de Gestion :

- Budget Principal
- Service Eau et Assainissement
- C.C.A.S
- Caisse des Ecoles
- Zone Artisanale

dressés pour l'exercice 2007, par le Trésorier, Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve. **APPROUVE** à l'unanimité des membres Présents.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2007

Sous la présidence de Madame PIZOT Katya, Monsieur le Maire s'étant retiré, les comptes Administratifs sont présentés à l'Assemblée :

A l'unanimité des membres Présents, le Conseil **DECIDE de voter** les Comptes Administratifs 2007 à savoir :

- Budget Principal
- Service Eau et Assainissement
- C.C.A.S
- Caisse des Ecoles
- Zone Artisanale

AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2007

1. BUDGET PRINCIPAL

Après avoir **entendu le Compte Administratif de l'exercice 2007**, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement, constatant que le Compte Administratif fait apparaître **un excédent de fonctionnement de 1 173 503.37 €**

A l'unanimité des membres Présents, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** la reprise du résultat de fonctionnement comme suit :
 - Affectation en Investissement (R1068) : 804 879.76 €
(couverture du besoin de financement)
 - Report en Section de Fonctionnement (R 002) : 368 623.61 €
- Soit un Total de : 1 173 503.37 €

2. SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Après avoir **entendu le Compte Administratif de l'exercice 2007**, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation, constatant que le Compte Administratif fait apparaître **un excédent d'exploitation de 139 932.32 €**

A l'unanimité des membres Présents, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** la reprise du résultat d'exploitation comme suit :
 - Affectation en investissement (R1068) : 118 257.96 €
(couverture de besoin de financement)
 - Affectation Section d'Exploitation (R 002) : 21 674.36 €
- Soit un Total de : 139 932.32 €

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2008

1. BUDGET PRINCIPAL

A l'unanimité des membres Présents, le Conseil Municipal :

- **DECIDE de voter** chacun des chapitres de la **Section de Fonctionnement** pour un montant :
 - **Recettes de Fonctionnement :** 2 414 103.61 €
 - **Dépenses de Fonctionnement :** 2 414 103.61 €

Ainsi que chacun des chapitres de la **Section Investissement :**

- **Recettes d'Investissement :** 1 618 452.15 €
- **Dépenses d'Investissement :** 1 618 452.15 €

Pour information : l'autofinancement prévisionnel dégagé par la Section de Fonctionnement est de : 1 118 300.31 €.

Soit un budget en équilibre pour la **Section de Fonctionnement et la Section d'Investissement pour un total du budget de : 4 032 555.76 €**

- **DECIDE de voter** la répartition du montant des subventions aux Associations, le montant de l'enveloppe budgétaire des traitements et salaires, primes aux agents Communaux, et les indemnités de fonction au Maires et aux Adjointes.

Le **produit fiscal** attendu pour l'équilibre du budget 2008 est de : **182 472.00 €**

A l'unanimité des membres Présents, le Conseil Municipal **DECIDE de ne pas modifier les taux des 3 taxes à**

savoir :

- Taxe d'Habitation : 4.55 %
- Taxe Foncière (bâti) : 10.65 %
- Taxe Foncière (non bâti) : 18.98 %

qui restent inchangés depuis 1992.

2. SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

A l'unanimité des membres Présents, le Conseil Municipal :

- **DECIDE de voter** chacun des chapitres de la **Section d'Exploitation** pour un montant :
 - **Recettes d'Exploitation :** 606 367.82 €
 - **Dépenses d'Exploitation :** 606 367.82 €

Ainsi que chacun des chapitres de la **Section Investissement :**

- **Recettes d'Investissement :** 1 172 264.89 €
- **Dépenses d'Investissement :** 1 172 264.89 €

Pour information : l'autofinancement prévisionnel dégagé par la Section d'Exploitation est de : 541 316.81€.

Soit un budget en équilibre pour la **Section d'Exploitation et la Section d'Investissement pour un total du budget de : 1 778 632.71 €**

3. CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

A l'unanimité des membres Présents, la Commission Administrative :

- **DECIDE de voter** chacun des chapitres de la Section de Fonctionnement, comme suit :

Section de Fonctionnement :

Recettes : 38 235.79 €

Dépenses : 38 235.79 €

4. CAISSE DES ECOLES

A l'unanimité des membres Présents, la Commission Administrative :

- **DECIDE de voter** chacun des chapitres de la Section de Fonctionnement, comme suit :

Section de Fonctionnement :

Recettes : 25 047.15 €

Dépenses : 25 047.15 €

5. ZONE ARTISANALE

A l'unanimité des membres Présents, le Conseil Municipal :

- **DECIDE de voter** chacun des chapitres de la **Section de Fonctionnement pour un montant :**

Recettes de fonctionnement : 367 078.95 €

Dépenses de fonctionnement : 367 078.95 €

DEMANDES DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL 13 :

DISPOSITIF « TRAVAUX DE PROXIMITE »

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée les dossiers de travaux, à l'unanimité des membres présents, le Conseil

- **ACCEPTE** les travaux d'aménagements concernant :
 - Aménagement RD 11 et abords du Complexe Commercial
 - Aménagement de ralentisseurs au « Lotissement La Mirabelle »
 - Aménagement aire de jeux pour enfants Parc de Loisirs « Jas du Dauphin » Quartier La Gamatte
- **SOLLICITE** l'aide financière du Conseil Général dans le dispositif des « Travaux de Proximité » pour la réalisation de ces travaux (Travaux susceptibles d'être subventionnés à 80% du montant H.T)

DISPOSITIF « AIDE A LA CONSERVATION ET A LA CONSULTATION DES FONDS D'ARCHIVES »

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le projet pour la restauration de deux registres paroissiaux, à l'unanimité des membres présents, le Conseil

- **APPROUVE** l'opération
- **SOLLICITE** l'aide financière du Conseil Général dans le dispositif « Aide à la conservation et à la consultation des fonds d'archives »

DEMANDES DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL et A L'AGENCE DE L'EAU POUR LE « TRAITEMENT ET L'ELIMINATION DES BOUES A LA STATION D'EPURATION »

Pour la réalisation des travaux « Traitement et l'élimination des boues à la Station d'épuration », à l'unanimité des membres Présents, le Conseil

- **SOLLICITE** l'aide financière du Conseil Général dans le dispositif « Aide à l'amélioration de l'Assainissement sanitaire et à la mise aux normes des stations d'épuration ».
- **SOLLICITE** l'aide financière de l'Agence de l'eau pour la bonne gestion des boues.

DESIGNATION DES DELEGUES AUPRES DU SYNDICAT MIXTE D'ENERGIE DU DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHÔNE (S.M.E.D.)

A l'unanimité des membres présents, le Conseil **DESIGNE**

- Membre Titulaire : PIZOT Roger
- Membre Suppléant : COURRIAS Bernard

Pour représenter la Commune au sein du S.M.E.D.

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 20H30.